MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-GERMAINE-BOULÉ
PROVINCE DE QUÉBEC
SAINTE-GERMAINE-BOULÉ
ABITIBI-OUEST

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GERMAINE-BOULÉ :

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE sera tenue le 27 décembre 2024 à 16 h 30 au 199 chemin J.-Alfred-Roy – ÉDIFICE ALFRED ROY, les points suivants seront présentés :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2025 de la municipalité de Sainte-Germaine-Boulé;
2. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027 ;
3. Présentation du projet de règlements pour déterminer les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2025 et dépôt d'un avis de motion pour adoption du règlement de taxation;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

Il est à noter que les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À SAINTE-GERMAINE-BOULÉ,
Ce 17ième jour de décembre 2024

Claudie Aubin,
Directrice générale,
Greffière-trésorière